

COPIES : A-C LACRESSE, Y. MUEL, V. MANGEARD, MA GALILEE, C DIEUX  
P. LAHACHE, I. MAQUAIRE, G. VIARD, P. ANTOINE, S. THIEBAUT, A. GEORGEON

**VILLE DE PULNOY**  
CR N°2013-37 SA/MCC

## **Réunion Conseil Municipal du 31 janvier 2013**

**Etaients présents** : MM ROYER FEUILTAINE PICCOLI ROYER PICCOLI PERROLLAZ ANDRE HOUDRY NICOLA BROUSSIER WEHRLÉN PELTIER SIMON VULCANO VAGUENEZ OGIEZ MARCHAL-BATT GOUDOUT MILLOT

**Absents excusés** :

JM HEINLY a donné pouvoir à D. FEUILTAINE  
J. BOISSEZ a donné pouvoir à F. PERROLLAZ  
S. GEORGES a donné pouvoir à N. HOUDRY  
S. DUSSIAUX a donné pouvoir à G. ROYER  
A. MARCHAL a donné pouvoir à G. MILLOT  
D. DEVITERNE a donné pouvoir à N. GOUDOUT  
A. CASTELA

**Absent** :

A. FROMENT

**Secrétaire** : C. SIMON

Approbation du compte-rendu de la séance du 29 novembre 2012 : pas d'observation.

Arrivée de M. OGIEZ

Communication au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : pas d'observation.

### **1. Agrément du Relais d'Assistants Maternelles par la Caisse d'Allocations Familiales : convention de renouvellement**

A. André donne lecture du projet de délibération.

Le Maire précise que le projet de convention de la CAF n'a pas encore été reçu et que par conséquent, il n'a pas pu être joint au projet de délibération.

Vote : à l'unanimité.

### **2. Parcours sensoriel : convention de financement entre la ville de Pulnoy et la Caisse d'Allocations Familiales**

D. Feuiltaine donne lecture du projet de délibération.

Le Maire souligne l'aide importante apportée par la CAF, pour ce dossier innovant.

Vote : à l'unanimité.

### **3. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) pour l'année 2013**

D. Feuiltaine donne lecture du projet de délibération.

Le Maire explique que la mairie a été destinataire, ce jour, d'un courrier de la Préfecture, demandant davantage de détails sur les travaux envisagés. Par conséquent, une délibération modificative devra peut-être être présentée lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Vote : à l'unanimité.

### **4. Convention de financement entre la ville de Pulnoy, la CAF et le Conseil Général pour la mise à disposition de l'animatrice du RAM pour les formations des assistantes maternelles à l'IRTS : renouvellement**

A. André donne lecture du projet de délibération.

Vote : à l'unanimité.

**5. Mise en vente du logement de fonction enseignant rue de l'églantier**

D. Feuiltaïne donne lecture du projet de délibération.

Vote : à l'unanimité.

**6. Renaissance 2013 : convention de partenariat «communes aventures» entre la ville de Pulnoy et le Grand Nancy**

A. André donne lecture du projet de délibération.

Selon N. Goudout, il est dommage que le nom de la convention ne mentionne que la ville de Nancy, et non pas le Grand Nancy.

M. Royer fait remarquer que le cœur historique se situe bien à Nancy.

N. Goudout répond qu'il s'agit d'une opération de prestige pour les communes de l'agglomération.

Cependant, leur nom n'apparaît pas.

Le Maire prend acte de la remarque.

Vote : à l'unanimité.

**7. Adaptation de l'autorisation de programme Centre de Rencontre et des crédits de paiement et de recettes**

D. Feuiltaïne donne lecture du projet de délibération.

N. Goudout demande si l'augmentation du coût du Centre de Rencontre provient de l'actualisation des prix de construction.

Le Maire répond que l'augmentation du coût fait suite à une demande de modification d'aménagement intérieur de la part de l'association des Seniors.

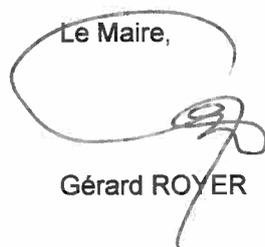
Vote : à l'unanimité.

**8. Demande d'occupation gratuite de la salle Roger Galmiche par l'association «De Bouche à Oreilles» pour les 12 et 13 octobre 2013**

M. Ogiez explique l'objet de la délibération.

Vote : à l'unanimité.

Fait à Pulnoy, le 8 février 2013

Le Maire,  
  
Gérard ROYER



Le secrétaire de séance,  
  
Claudine SIMON